



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 15 avril 2022

Sécurité civile

Week-end prolongé de Pâques: soyez vigilants dans la pratique de vos activités en montagne et à proximité des lacs et cours d'eau!

A l'approche du week-end prolongé de Pâques et avec des conditions climatiques favorables (ensoleillement et grande douceur), vous serez nombreux à vouloir profiter des activités en montagne ou à proximité des lacs et cours d'eau.

Compte tenu des conditions hivernales persistantes en haute altitude, le risque d'avalanche reste important en ce mois d'avril sur les massifs de la Haute-Savoie. Le manteau neigeux est instable avec plusieurs couches fragiles de neige récente. De nombreuses purges naturelles peuvent avoir lieu, essentiellement en pente raide près des rochers, et des avalanches peuvent se déclencher au passage d'un skieur ou d'un randonneur.

Dans ce contexte, le préfet de la Haute-Savoie appelle chacun à la plus grande prudence dans la pratique des activités de montagne (randonneurs et skieurs de tout niveau).

Dans le même temps, avec le retour des beaux jours, les activités lacustres reprennent et les risques de noyades par hydrocution sont importants. Les lacs et cours d'eau sont encore très froids à cette période l'année et il est donc nécessaire de respecter les consignes suivantes :

- Entrez de manière progressive dans l'eau, tout particulièrement lorsque vous vous êtes exposé au soleil.
- Évitez les expositions au soleil trop prolongées.
- Évitez de vous baigner après un repas copieux.
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.

Ensemble, soyons responsables. Préservons les services de secours qui bénéficient à l'ensemble des Hauts-Savoyards.

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie,
BP 2332 74 034 - Annecy cedex
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur

